

Challenge



2009

Programme 2009

Les dates des régates CYCCIT sont :

- | | | | | |
|---------------------------|------|--------|--------------------|--------------------|
| • 11 janvier | CNN | Côtier | ☎ : 04.92.97.90.30 | ☎ : 04.92.97.90.30 |
| • 1 ^{er} février | YCC | Banane | ☎ : 04.93.43.05.90 | ☎ : 04.93.43.28.87 |
| • 15 mars | CNPC | Côtier | ☎ : 04.92.92.85.61 | ☎ : 04.92.92.85.61 |
| • 29 mars | BNT | Côtier | ☎ : 04.92.97.56.32 | ☎ : 04.93.75.09.31 |
| • 26 avril | ISCR | Côtier | ☎ : 04.92.97.06.06 | ☎ : 04.93.70.49.22 |
| • 17 mai | CNGJ | Banane | ☎ : 04.93.63.83.14 | ☎ : 04 93 63 91 44 |

Cette année, l'organisation du Challenge et de sa remise des prix sera assurée par le Club Nautique du Port de Cannes.

La remise des prix est prévue pour le vendredi 19 juin 2009.

Championnat de ligue 2009 (sous réserve)

Le Championnat de Ligue est identique à l'année précédente. Il se déroulera sur une seule épreuve OPEN. Cette épreuve devrait se dérouler le samedi 10 et dimanche 11 octobre 2009. Elle sera organisée par un club des Alpes Maritimes. Les bateaux participants y seront hébergés gratuitement vendredi, samedi et dimanche soir.

L'arrivée d'un 6^{ème} club dans le Challenge

Les clubs de Théoule sont confirmés dans le CYCCIT et le challenge comportera 6 manches comme en 2008.

Le Challenge CYCCIT reste OPEN

Le challenge individuel reste ouvert à tous régatiers, même s'ils ne sont pas membres d'un des clubs du CYCCIT.

Le Challenge CYCCIT accueille les Multicoques habitables

En raison des difficultés d'organisation des bananes, le challenge individuel et par équipe sera ouvert aux multicoques habitables suivant la jauge MULTI2000 uniquement pour les parcours côtiers, soit 4 manches.

le CYCCIT interclubs inchangé

Cette année encore, un challenge interclubs aura pour support les régates du CYCCIT.

Un règlement séparé est prévu pour ce challenge interclubs et sera mis à disposition dans chaque club.

Le principe de ce challenge interclubs est identique à celui du challenge individuel mais le classement est fait par club en comptabilisant les 3 meilleurs résultats de chaque club lors de chaque régate.

C.N.G.J.

Y.C.C.

C.N.P.C.

C.N.N.

I.S.C.R.

B.N.T.

Règlement du Challenge CYCCIT 2009

Conditions d'admission

- Sont admis tous les croiseurs à handicap figurant sur les tables HN de la FFV et les Multicoques habitables sous la jauge MULTI2000.
- Les bateaux doivent être en possession d'une carte d'identité voile en cours de validité pour le H.N. ou d'un certificat de jauge pour la MULTI2000.
- Tous les équipiers à bord doivent être titulaires d'une licence FFV en cours de validité et son certificat médical.

Inscriptions

- Les concurrents peuvent s'inscrire soit directement au club organisateur, soit par fax ou en faisant parvenir sa fiche par un membre de son club.
- Aucune inscription téléphonique ou sur la ligne de départ n'est admise.
- Les frais d'inscription pour chaque régates sont de **15 € par bateau** (10 € CYCCIT + 5 € club). Le règlement de ces frais valide l'inscription.
- Chaque inscription donne droit à 1 ticket d'entrée pour la remise des prix finale.
 - Des tickets supplémentaires pourront être achetés 12 € auprès des clubs.

Horaires d'inscription

Pour tous les clubs le samedi de 17h à 19h au minimum

Heure du premier départ

- Le départ des régates est fixé à 11 heures. Les bateaux sont à la disposition du comité à 10h30.
- Les procédures de départ sont à 5 minutes.

Heure limite d'arrivée

- L'heure limite d'arrivée du premier de chaque classe est fixée à 17h.
- L'heure limite d'arrivée est fixée à une demi-heure en temps compensé après le premier de sa classe.

Calcul des points d'une épreuve

- Le classement de chaque épreuve se fait suivant le système temps sur distance avec application du CVL.
- Le calcul des points de chaque épreuve se fait par points **a minima** : 1 point au premier, 2 au deuxième, etc.
- Les points de pénalité seront définis comme suit en fonction du nombre total des participants dans la classe sur les 5 régates :
 - DNF 1 point de plus que ce nombre total
 - DSQ 2 points
 - DNS 3 points
 - DNC 4 points

Le nombre total ne pouvant être connu qu'à l'issue de la dernière régates.

Regroupements / éclatements de classe

- Les regroupements sont à la discrétion des clubs. Ils doivent cependant être compatibles avec les regroupements du classement final.
- Le club organisateur de la régates devra remettre au « responsable des classements » du CYCCIT la feuille de résultat classe par classe ainsi que la feuille d'inscription avec les sommes perçues.
- Les regroupements de classes servant au classement final sont les suivants :

A – B	C	D	E	F – G	L – R1 – R2	R3 – R4	Multicoques
--------------	----------	----------	----------	--------------	--------------------	----------------	--------------------

Régates annulées

- Une régates annulée classe tous les concurrents régulièrement inscrits en DNS, les autres en DNC, même si le club organisateur décide de la reporter.

C.N.G.J.

Y.C.C.

C.N.P.C.

C.N.N.

I.S.C.R.

B.N.T.

Calcul des points du challenge CYCCIT

- Chaque régates est affectée d'un coefficient 1.
- Pour être classé, il faut avoir participé à au moins 3 régates. Un classement subsidiaire est néanmoins établi pour ceux ayant participé à moins de 3 régates. Un bateau est considéré comme ayant participé dès lors qu'il s'est présenté sur la ligne de départ pour une régates courue ou dès lors qu'il s'est régulièrement inscrit si la régates est annulée avant le départ.
- Le classement final est établi sur les 5 meilleurs résultats parmi les 6 régates (1 manche retirable, que les régates aient ou non été courues).

Changement de bateau ou de propriétaire

- L'équipage d'un voilier peut changer d'une épreuve à l'autre.
- Un bateau acheté en cours de challenge perd les points acquis par son ancien propriétaire.
- Un propriétaire changeant de voilier en cours de challenge perd les points acquis sur son précédent bateau.

Financement du CYCCIT

Chaque club participera à hauteur de 130 Euros à la remise des prix.

Ces sommes sont conservées par les clubs jusqu'à la remise des prix. Elles sont remises au « responsable du club organisateur » qui en fait la demande selon les besoins.

Une recherche de sponsor sera réalisée afin d'améliorer le remise de prix.

Proclamation des résultats et réception

Le club désigné organise la remise des prix, remet coupes et cadeaux aux participants. Il en assure la publicité auprès des médias et des autorités locales et fédérales.

Un repas ou un buffet est offert à toute personne munie d'un ticket.

Ces tickets seront distribués par les clubs à leurs membres au plus tôt 3 semaines avant la remise des prix ou un simple pointage sera organisé au moment du banquet.

Un détail du classement ainsi qu'une ventilation des sommes récoltées et dépensées est remis à chaque club par le « responsable du club organisateur ».

Délai de proclamation des résultats

Le résultat final doit être proclamé avant la fin du mois de juin.

Des résultats provisoires intermédiaires seront publiés après chaque régates.

Organisation du CYCCIT

Les clubs du CYCCIT organisent le challenge à tour de rôle suivant l'ordre suivant :

Club	année	année
CNPC	2003	2009
YCC	2004	2010
CNGJ	2005	2011
ISCR	2006	2012
CNN	2007	2013
BNT	2008	2014

Chaque club organisateur désignera un « responsable du club organisateur » qui sera chargé du suivi et de la collecte des documents et des finances.

Fait à CANNES le 15 décembre 2008

Pour le CNGJ pour le YCC pour le CNPC pour le CNN pour l' ISCR pour la BNT.

C.N.G.J.

Y.C.C.

C.N.P.C.

C.N.N.

I.S.C.R.

B.N.T.

Challenge



2009

Challenge interclubs

Objectif : attribution annuelle de la coupe des clubs

Contrairement au CYCCIT classique qui donne un classement individuel par bateau, le challenge interclubs, qui a pour support les mêmes régates que le CYCCIT classique, donne un classement par club.

Règlement du Challenge interclubs CYCCIT 2009

Composition des équipes

Il n'y a pas d'équipe de club.

Chaque bateau d'un club engagé dans une régata CYCCIT peut apporter des points à son club.

Ces bateaux peuvent appartenir à n'importe quelle classe.

Calcul des points d'une épreuve

Se fait pour chaque club par cumul des points individuels déterminés suivant les règles générales du CYCCIT.

Pour chaque régata, se sont les 3 meilleurs résultats de chaque club qui sont pris en compte.

Les regroupements de classe sont les mêmes que pour le challenge individuel.

Si, lors d'une régata, un club n'a pas réussi à faire sortir 3 bateaux, c'est le nombre de points de DNC de la classe la plus défavorable qui est attribué à chacun de ses bateaux manquants.

Si une régata a été annulée, chaque concurrent inscrit offre 0 points à son club. Si un club n'a pas 3 inscrits à cette régata, c'est le nombre de points de DNC de la classe la plus défavorable qui est attribué à chacun de ses bateaux manquants.

Calcul des points du challenge CYCCIT

Chaque régata est affectée d'un coefficient 1.

Le classement final est établi sur les 5 meilleurs résultats parmi les 6 régates (1 manche retirable).

Proclamation des résultats et réception

Elle se déroule en même temps que celle du CYCCIT classique.

Une coupe est remise au club vainqueur de l'année. Il doit obligatoirement la remettre en jeu l'année suivante sauf si c'est la troisième année consécutive qu'il la gagne. Dans ce cas, la coupe lui reste acquise et un nouveau trophée est mis en jeu par les organisateurs. 10 Euros seront alloués par chaque club pour l'achat d'un trophée.

En 2004, c'est l'ISCR qui a remporté la 1^{ère} édition du challenge interclubs, en 2005 le CNN, en 2006, l'ISCR, en 2007, le CNN et en 2008 le CNGJ.

Fait à CANNES le 15 décembre 2008

Pour le CNGJ

pour le YCC

pour le CNPC

pour le CNN

pour l'ISCR

pour la BNT

C.N.G.J.

Y.C.C.

C.N.P.C.

C.N.N.

I.S.C.R.

B.N.T.